

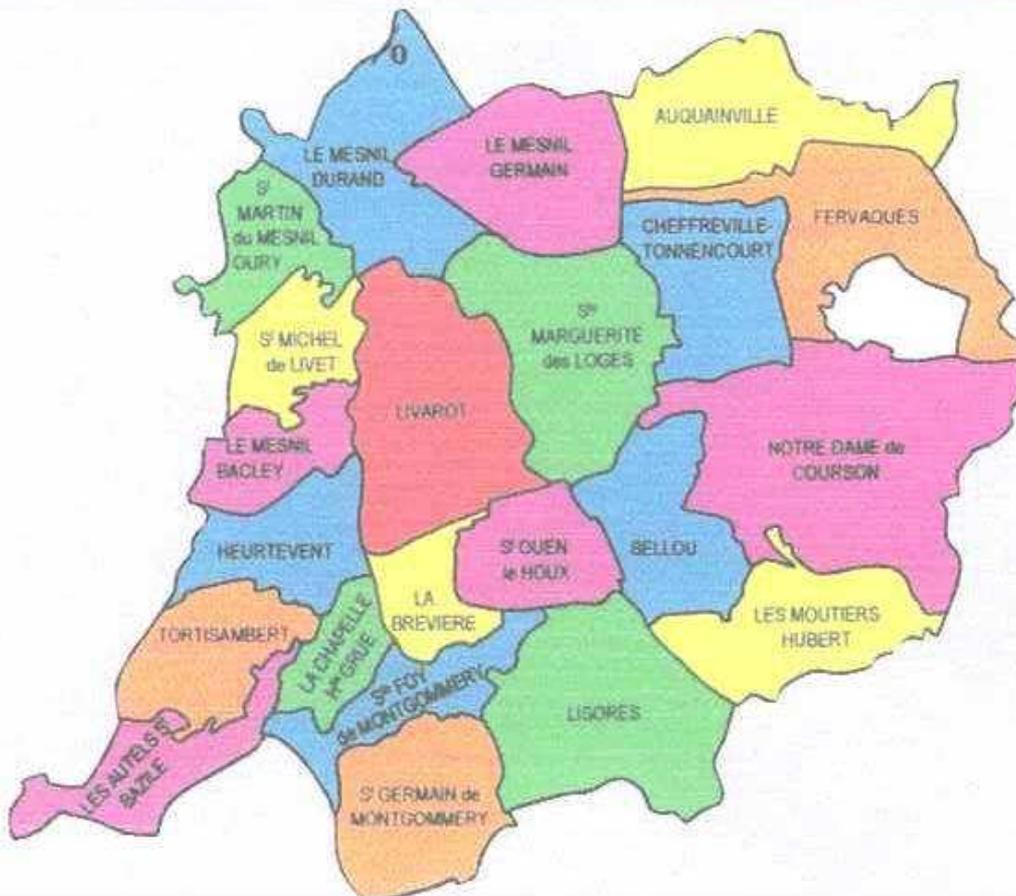
# SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

Mairie - place Georges Bisson

14140 LIVAROT

## Bulletin n°4

2<sup>ème</sup> semestre 2000



**Prix : 15 francs**

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret d'application du  
16 août 1901. Déclaration du 30/09 /1998 sous le numéro 304 727*

# SOCIETE HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

Revue semestrielle publiée par l'Association

Décembre 2000 – N°4

## Sommaire

Mademoiselle Claude Lechopier	page 3
<i>La voix de la liberté par Anna Marly. « Conférence de Madame Anna Marly au Mémorial de Caen – Juin 2000 »</i>	
Jean-Yves Meslé	page 17
<i>La pierre tournante</i>	
Michel Deleu	page 19
<i>Histoires d'écoles</i>	
Marcel Lechopier	page 32
<i>Montgomery – Montgomery</i>	
Madame et Monsieur Dominique Olivier	page 35
<i>L'église de Mesnil-Durand</i>	
Notes diverses	page 38

ANNA MARLY

## LA VOIX DE LA LIBERTE

Conférence de Madame Anna Marly au Mémorial de Caen. Juin 2000.

Ella m'explique comment, à sa manière, elle raconte sa contribution à la justice.

Elle m'explique et précise, elle a été bonne pour tous les délinquants et les délinquantes.

Ella parcourt toute l'Angleterre de conférences en conférences.

Elle m'explique et elle raconte de sa manière la question de

elle parle de son **Henri Frenay**

Je suis née à Saint-Petersbourg en Russie dans une très belle ville qui peut presque se comparer à Paris. Je suis née le jour de la révolution russe en 1917 et ça a été la catastrophe. Mon père a été fusillé à l'âge de 30 ans ; il se préparait à la carrière diplomatique. Il avait fait même



les Sciences-po à Paris car il faut vous dire qu'à l'époque, dans la plupart des familles russes, on parlait le français et les Russes disaient toujours : *Nous avons deux patries, la nôtre et la France*. Alors la France était très proche de notre cœur et on parlait couramment le français. Ma mère toute jeune a été jetée en prison puis un commissaire rouge du peuple l'a fait sortir en secret parce qu'elle avait un enfant à la mamelle qui était moi. Ma soeur avait quatre ans de plus. Nous nous sommes enfuies par la forêt de Saint-Petersbourg en Finlande. C'était toute une affaire car les forêts étaient remplies de gardes rouges et si on nous découvrait, c'était la mort. De Finlande, nous partons pour la France. Nous arrivons à Paris l'année du centenaire de la mort de Napoléon. Des amis nous conseillent d'aller sur la Côte d'Azur où le climat est très bon, il fait chaud, la vie est plus facile. Et c'est ainsi que nous arrivons sur la Côte d'Azur en 1922 déjà assez peuplée d'émigrés, d'exilés russes qui s'appelaient à cette époque-là les

Russes blancs.

Je commence ma vie démunie de tout. Il fallait tout reprendre à la base. Ma mère ne savait même pas cuire un oeuf ; malheureusement, c'était l'éducation russe des jeunes filles. Mais ma nounou très énergique a commencé à travailler en faisant des ménages, en lavant du linge. Elle était illettrée mais excessivement intelligente. Elle n'a jamais appris le français mais quand elle allait au marché tout le monde comprenait ce qu'elle voulait acheter. La nounou nous faisait vivre et ma mère donnait des leçons de langue car elle en connaissait cinq. Elle était aussi dame de compagnie et faisait tout ce qu'une jeune femme qui ne savait ni coudre ni cuisiner pouvait faire. C'est ainsi que j'ai commencé ma vie à Menton. C'était dur mais je me souviens que c'était quand-même le bonheur car nous étions très bien reçus par les Français. Je parlais avec un accent italien car nous étions sur la frontière de Vintimille et, depuis l'âge de huit ans , j'étais déjà artiste, je dansais, je sifflais, j'écrivais mes petites chansons. Ma soeur était dans le genre sérieux mais elle chantait très bien, elle avait une excellente voix d'alto. Les Russes aiment beaucoup chanter en chœur.

A Nice, j'étais dans une école russe où la plupart des enfants -il y en avait environ 150- étaient enfants de fusillés. C'était surtout l'élite russe mais pas seulement car tout le monde a pâti de la révolution. Dans ce collège, nous allions jusqu'au baccalauréat français, nous apprenions la culture russe et la culture française et nous étions bilingues. Très vite j'ai voulu chanter, danser et en fait je voulais aider ma mère qui était complètement déracinée. Pour elle qui fut veuve à 24 ans, c'était un cataclysme, une tragédie. Mais on s'en sortait avec beaucoup de bonne humeur, avec des chansons. Nous avons survécu dans ce Menton magnifiquement. La colonie russe a donné des gens importants même dans la société française ; des écrivains comme Troyat, des musiciens...

J'ai commencé ma carrière et un jour de Noël ma nounou m'a fait cadeau d'une guitare et là, j'ai découvert la magie des sons. Je gratouillais, j'entendais ça, ça montait dans mon âme. J'avais déjà 12,13 ans et à ce moment-là, j'étais absolument influencée par Charles Trenet.

En 1936, je suis à Paris et je commence ma carrière de chanteuse, compositeur et guitariste. Je reçois un contrat dans un cabaret qui s'appelait " Shéhérazade ". Ce genre de cabaret n'existe plus. C'était un cabaret très élégant. Moi j'étais toute jeune ; on m'avait assise sur le

piano avec une très belle robe moyenâgeuse en toile cirée et avec ma guitare je chantais des petites chansons. A ce moment-là nous avons des invités comme Chamberlain avec son parapluie, le prince de Galles.

Déjà, fin 38, on commençait à parler de guerre. J'épouse à ce moment un jeune diplomate hollandais et, fin 39, on nous annonce qu'il faut avoir des passeports et se tenir prêts à partir. J'étais alors en Hollande avec lui, nous arrivons à Paris, les choses se corsent et un beau jour on nous dit : *Demain Paris sera déclaré ville ouverte*. Je voyais les gens dans des voitures, des charrettes pleines de matelas et de chaises, des gens à pied ou en bicyclette avec des valises, des vaches qui déambulaient place Victor-Hugo et c'est l'exode. Nous partons vers la Vendée. Le temps était magnifique et on arrive en Vendée, à Saint-Jean-de-Monts. Tout le monde est dans un état fébrile, on écoute la radio et on essaie de comprendre et à peine arrivés à Saint-Jean-de-Monts on entend quelqu'un qui nous dit : *Paris est occupé, les Allemands sont entrés dans Paris*. Inutile de vous dire l'impression que ça nous a fait ; tout le monde pleurait et on tombait dans les bras les uns des autres, on ne savait plus quoi faire. Aussitôt après, on apprend que les Allemands ne s'arrêtent pas à Paris mais continuent leur route et on ramasse de nouveau toutes nos affaires et on s'en va vers Bordeaux. Des amis nous avaient prêté un château à Chenac, près de Bordeaux, et nous y arrivons. Naturellement, aussitôt on écoute la radio. On entend des pétarades sur la route. Il y avait déjà des avions qui tiraient sur les émigrants. Et on entend à la radio le maréchal Pétain qui, d'une voix chevrotante, annonce que tout est fini. Nous étions atterrés, en pleurs et deux jours plus tard on entend à la radio une voix claire venant de Londres qui annonce que tout le monde est invité au combat. Le combat continue : le général de Gaulle. Des moments tellement uniques dans une vie qu'il est difficile de décrire ce que nous avons ressenti à ce moment-là. Naturellement, le nom du général de Gaulle, pour nous, est absolument inconnu. Mais on sentait que la guerre était là et qu'on pouvait faire quelque chose. Alors notre groupe se sépare. Une partie décide de revenir à Paris -ma mère notamment avec ma nounou, ma sœur dont le mari était mobilisé dans la Marine- et mon mari et moi décidons de nous en aller plus loin vers l'Espagne. Alors c'est un déchirement. Ceux qui restent nous disent adieu. On ne savait pas si on allait se revoir. Avec notre voiture nous allions vers Irun qui était la frontière de l'Espagne. Une vue de

l'enfer : sur plusieurs kilomètres, la route est envahie de voitures et tout le monde attend pour passer la frontière espagnole. Les voitures ne passent que trois par trois. On attend toute la nuit. Dans la voiture, il y avait mon mari, une tante, une personne que nous avons connue tout récemment, un chien. En attendant de passer la frontière, je vois un petit chat dans le sentier que des gamins espagnols martyrisaient en lui jetant des pierres. Je prends ce petit chat et je le réchauffe. Le moment de passer la frontière arrive et il faut vous dire que notre voiture était remplie de paperasses, de bijoux enfin de tout ce qu'on avait pu sortir de France. Les douaniers espagnols étaient durs. Ils cherchaient, ouvraient les phares, coupaient l'intérieur des sièges pour voir s'il n'y avait rien dessous. Je me disais, ils vont voir dans les phares qu'on a mis beaucoup de choses. Puis tout à coup le douanier voit que j'ai ce petit chat, que je le garde dans mon cou, il est complètement estomaqué, il sourit et me laisse passer. Nous passons et nous prenons la route vers Madrid. L'Espagne est triste : elle vient de sortir de la guerre. C'est pauvre, c'est desséché. Il y a des garçons sans jambes ou infirmes ou malheureux. Une image triste. Nous arrivons à Madrid et découvrons la vie qui bat son plein : le palace rempli de monde, une table couverte de victuailles - nous qui n'avions pas mangé depuis je ne sais pas combien de temps -, des lustres hallucinants, des lumières partout. C'était la plaque tournante de l'Europe. Là-bas il y avait des Allemands, des espions, des réfugiés : il y avait de tout. Alors on se repose. On y reste deux, trois jours et après on prend le chemin de la frontière portugaise. Quand on passe la frontière portugaise, on découvre le bon vin blanc avec du beurre et quand on n'en a pas mangé depuis bien longtemps, ça fait quelque chose. On reste au Portugal un an environ. Mon mari est demandé au consulat des réfugiés néerlandais. Moi j'avais ma guitare, je chantais. Je rencontre Suzy Solidor qui me dit : *Ah, vous êtes là, vous ne rentrez pas à Paris ?* Je rencontre beaucoup de gens de Paris qui reviennent ensuite en France. Nous, nous attendons et avec mon mari nous n'avons qu'un désir : nous tremper dans la guerre enfin, d'une manière ou d'une autre. Un beau jour mon mari me dit : *Est-ce que tu es prête à partir demain pour Londres, j'ai un poste secret dans le gouvernement libre.* Je saute de joie, je prends ma guitare et laisse mes quelques affaires chez des amis. Nous prenons un avion de guerre, nous sommes installés dans la cale avec des cordages, ça cahotait. Et nous arrivons en février 1941 à Londres en plein blitz. C'était le moment où les Allemands ont

bombardé autant qu'ils pouvaient et l'Angleterre n'avait pas d'armes pour répondre. Alors les bombes pleuvaient, il n'y avait que de la casse, toutes les rues étaient encombrées de voitures défoncées, de vitrines arrachées. Des incendies se déclaraient partout et nous nous installons dans un hôtel et quand j'ouvre les fenêtres, tout brûle autour. C'était émouvant et effrayant. A l'âge de 24 ans, voir ça, ne sachant pas ce que c'est que la guerre, on en imaginait déjà le désastre. Je rencontre une amie russe qui était actrice dans le théâtre anglais et elle m'entraîne aussitôt à la cantine des policiers pour les aider comme on pouvait. Le lendemain tombe un *direct hit*, une bombe. Nous arrivons là, nous ramassons des bras, des mains, des jambes. On sert du café et le moment est crucial. Alors j'aide dans les cantines mais, bien sûr, je me dis qu'il faut que je me rapproche des Français. Et j'apprends qu'il y a le Carton garden, les bureaux des Français, des Forces Françaises Libres. Donc je travaille à la cantine parmi tous les connus de la France Libre et quand nous avons fini notre travail, servi et lavé la vaisselle alors j'entendais : *Anna prends ta guitare et chante*. Nous chantions et nous étions souvent avec les ATS, les femmes volontaires françaises qui faisaient un travail important.

J'ai retrouvé une tante aussi là-bas. Vous savez, il y a des Russes partout et les Russes se retrouvent partout. Elle me dit : *Ecoute, c'est très bien la cantine mais enfin tu as une guitare, tu chantes, tu peux faire quelque chose pour les soldats, tu peux leur donner du courage*.

J'apprends par mon amie que l'acteur John Gielgud fonde une troupe pour les soldats alliés et qui veut peut venir auditionner. Je vais donc à ce théâtre, j'auditionne, il me prend et je deviens membre de l'ENSA, le théâtre aux Armées. Avec ma guitare j'avais mon orchestre sur mon dos. C'était facile pour moi d'aller partout. Et commence ma vie de soldat, à Londres, fin 41. Mais je pense à la France et je me dis qu'il faut faire quelque chose, la France est occupée et il faut écrire pour ceux qui sont restés là-bas. Je compose un Noël pour la France, et je compose : je suis dans une toute petite chambre, dans une pension, je regarde mon mur et il me semble voir les monuments de Paris. Je prends ma guitare et j'écris **Paris est à nous**. C'était ma première chanson si l'on peut dire du cycle des chansons de la Résistance. J'ai continué à en écrire mais chacune de ces chansons avait sa raison d'être. C'est-à-dire que je voyageais avec ma guitare, je chantais des chansons d'avant-guerre, des nouvelles que j'avais écrites mais je commençais à présenter des chansons de la Résistance par exemple

Tu appartiens au lendemain pour ma mère, **Courage** pour trois Français qui avaient pris une petite barque sur les côtes normandes et qui avaient traversé la Manche vers l'Angleterre, tout seuls et cette barque en plus s'appelait "De bon conseil". J'écrivais **Le dimanche des Rameaux** pour l'amiral Thierry d'Argenlieu, **Personne** pour le colonel Pierre Fourcaud. Chaque individu m'inspirait pour une raison ou pour une autre. Il y avait une occasion qui se présentait et je la mettais en musique. Et un soir, j'ai rencontré chez des amis le Canadien Savard. Il m'écoute chanter et me dit : *Il faut que vous veniez chanter ces chansons à la B.B.C. du Canada. On a besoin de ça au Canada.* Alors il m'entraîne, j'arrive dans les couloirs de la B.B.C. et je chante pour le Canada. Puis je m'aperçois que, de l'autre côté, il y a "les Français qui parlent aux Français". La porte s'ouvre et on me dit de venir chanter pour la France et là ça a été le commencement. Je partais en tournée et, à chacun de mes retours à Londres, je venais chez "les Français parlent aux Français" et je passais une de mes chansons de France dans les prismes de couleur ; **France blanche, France verte, Va petit homme** ensuite une chanson déclamée : **Français attention, les murs ont des oreilles, prends garde aux espions, la nuit te surveille.**

J'arrive déjà au moment où la bataille fait rage en Russie. Je suis dans un camp de marins, il y en a peut-être 1 000 dans la salle et nous étions toujours cinq artistes dans la compagnie dans laquelle nous voyagions. Il y avait toujours un chanteur ou une chanteuse, un prestidigitateur, un instrumentaliste (violon, accordéon), le conférencier et moi avec ma guitare qui chantait de l'opéra, des airs de Charles Trenet et des chansons personnelles. Dans cette salle, j'attends de passer sur la scène et je trouve dans les coulisses qui sont séparées du public par un rideau sur un fil de fer -c'était un théâtre de tréteaux- un journal qui traîne dans lequel il y a justement : **Les Allemands avancent.** C'était à Smolensk où la bataille fait rage, les Russes se défendent comme des lions et il y a des hommes qui, poitrines nues, sans armes, s'enfoncent dans les forêts et sabotent et veulent aussi sauver la patrie et se battre comme ils peuvent : **LES PARTISANS.** Cette vision m'a absolument retournée et j'ai saisi ma guitare et je me suis mise comme toujours je le faisais sur un coin de table et je commence à siffler et jouer sur la guitare à cordes fermées le bruit des pas. C'est un groupe d'hommes qui s'en va et les paroles me viennent en Russe.

*La route longe le précipice  
La croissant de lune lile au-dessus de notre tête  
Nous sommes les vengeurs du peuple  
Nous entrons dans la forêt où l'animal ne peut se frayer de passage  
Où le corbeau ne vole pas  
Nous lutterons jusqu'au bout et notre force ne sera jamais arrêtée ni freinée  
Nous arriverons jusqu'au bout  
Où le vent de la liberté recouvre nos tombes*

Voilà la première vision de **La Marche des Partisans** qui ensuite avec les paroles de Maurice  
Druon et de Kessel était :

*Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines  
Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne  
Ohé partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme  
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes*

*Montez de la mine, descendez des collines, camarades,  
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades,  
Ohé les tueurs à vos armes et vos couteaux tirez vite,  
Ohé saboteur attention à ton fardeau dynamite...*

*C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères,  
La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère  
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves  
Ici, nous vois-tu, nous on marche et nous on tue... ou on crève...*

*Ici, chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe,  
Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place,  
Demain du sang noir séchera au grand soleil sur les routes,  
Chantez compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute...*

*Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enrêîne ?  
Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?  
Oh oh...*



Pour que la chanson soit pure, il faut la chanter sans encadrement, sans décor spécial, elle doit venir comme un leitmotiv, comme quelque chose qui sort du cœur sans essayer de faire un effet spécial. Elle doit être absolument monotone, absolument naturelle et elle doit être proche en nous. Si on en fait quelque chose de trop travaillé, de trop arrangé, ce n'est plus le ton, ce n'est plus ce que la chanson doit être. Pour moi, c'est sans effort qu'elle doit être chantée, avec une assurance intérieure et avec cœur. C'est comme ça que la chanson des partisans est venue. Je l'ai chantée à la B.B.C. et les Anglais l'ont appelée immédiatement **Guerilla song**.

Quelques mois plus tard, je rencontre Liouba Krassine qui était Russe et qui m'invite à une soirée chez elle. Elle m'a prévenue qu'il y aura des Français qui viennent de France. Alors inutile de vous dire que ça me faisait un effet extraordinaire. Nous étions dans la claustrophobie de l'Angleterre, dans cette île. On ne savait rien du dehors. On imaginait la France occupée mais c'était loin. Je chante mes chansons à cette soirée et Liouba me dit de chanter en Russe. Je chante **La Marche des Partisans** en Russe et, à ce moment-là, l'un des invités -un homme très grand avec une immense carrure et une belle chevelure blanche- s'écrie : *Voilà ce qu'il faut pour la France*. Et aussitôt chacun s'arme d'un crayon, d'un papier et commence à ébaucher les paroles en français. Liouba me dit : *C'est Joseph Kessel*. Je ne le connaissais pas à l'époque. Cet autre homme était Henri Frenay, cet autre Saint-Jacques de la Résistance, le colonel Pierre Fourcaud, Maurice Druon, un jeune homme encore habillé en uniforme des Cadres noirs de Saumur et Emmanuel d'Astier de la Vigerie qui était le grand amour de Liouba Krassine. Par la suite, ils se sont mariés.

J'apprends que ces résistants sont arrivés par un moyen extraordinaire, certains transitant par l'Espagne. A ce moment-là, tout étranger qui arrivait en Angleterre passait par la Patriotic school. C'était une espèce de filtre. On leur posait des questions, on s'assurait qu'ils étaient des gens sûrs sur lesquels on pouvait compter, que ce n'était pas des espions. Nous, les artistes, nous étions invités à leur remonter le moral mais nous n'avions absolument pas la permission de les approcher. Parfois quand je sortais, j'entendais quelqu'un qui me criait en Russe car il m'avait entendu chanter dans cette langue : *Aidez-moi, aidez-moi à sortir d'ici*. Et on ne pouvait rien faire.

Déjà, je commençais à voir Henri Frenay, un homme d'un courage et d'une droiture

extraordinaire. Sa tête était mise à prix en France. C'est l'homme qui a créé **Combat**. C'est l'un des premiers résistants. A ce moment-là, avec Emmanuel d'Astier de la Vigerie, il venait spécialement pour rencontrer Churchill et lui demander des armes pour les résistants de France. J'entendis alors pour la première fois le mot "Résistance". J'étais le témoin de leurs conversations sans le savoir. Des drames arrivaient jusqu'à mes oreilles et ça me remplissait d'une ardeur encore plus forte pour pouvoir écrire des chansons qui pouvaient aider ceux qui étaient restés de l'autre côté de la Manche. Saint-Jacques, grand résistant, jouait de la scie musicale et il m'accompagnait dans un autre chant de la Résistance qui était **La Complainte**. Cette chanson-là, j'ai seulement écrit l'air. Nous étions un petit groupe dans une soirée et Emmanuel d'Astier a commencé : *Les Allemands étaient chez moi, on m'a dit résigne-toi, mais je n'ai pas pu*. Finalement d'Astier l'a terminée et elle est signée par lui. Son nom dans la Résistance était Bernard.

Sur la couverture de **La Complainte**, vous avez trois maquisards qui sont condamnés à être fusillés et à creuser leur tombe et un témoin et que j'ai rencontré après m'a dit qu'ils chantaient le **Chant des Partisans** pour se donner du courage. C'est un des témoignages effrayants de cette époque.

Nous étions en 44. Tout le monde voulait rentrer en France. Je donnais des concerts en dehors de Londres dans un endroit où il y avait des unités de cinq soldats qui braquaient dans le ciel des projecteurs géants pour trouver les avions ennemis. Le lendemain, je me réveille, un cri sourd dans le ciel comme des tambours, sans arrêt, sans arrêt et tout à coup quelqu'un téléphone : *Ecoute, tu entends, ils débarquent, ils débarquent !* C'était comme un plafond de choses lugubres au-dessus de votre tête.

En 1945, avant de partir, je rencontre un charmant lieutenant français, Yves Martin, qui me dit : *Ecoutez Anna, je serai le premier arrivé en France, et je vous jure que je ferai chanter vos chansons à tout le monde*. Et lorsque j'ai rencontré sa mère, elle m'a raconté qu'à la Libération, il était avec Leclerc, ils ont pris la porte d'Orléans, il était dans sa jeep, sa mère était à ses côtés, tous les gens autour l'embrassaient, applaudissaient, des jeunes filles jetaient des fleurs et tout à coup, une balle d'une mansarde le frappe à la tempe et il est mort. C'était une chose effrayante. A ce moment-là, ce n'était pas la paix totale.

Il faut que je vous raconte comment j'ai reçu mon ordre de mission. Seulement les privilégiés et les grands de l'époque recevaient leur ordre de mission. Mais je savais que les ordres de mission se donnaient, se distribuaient alors j'ai écrit une chanson un peu maligne que j'ai appelée : **Ordre de mission**. Je disais que pour avoir un ordre de mission, **il faut aller voir M.Brizard que connaît le colonel Boucard qui connaissait la p'tite Dédé qui se rencontre tous les jours à déjeuner qui connaît le colonel untel...** Alors ma chanson était très drôle et je la chante à une petite réception où on m'avait invitée et où en effet il y avait "la p'tite Dédé" qui ne s'appelait peut-être pas Dédé ! Les yeux se baissent, on sourit jaune mais quand j'ai terminé ma chanson, le colonel s'approche de moi et me dit : *Mademoiselle, vous chantez des chansons un peu malicieuses. Venez me voir demain matin à 10h dans mon bureau.* Et le lendemain je suis venue et j'ai reçu mon ordre de mission. Comme quoi avec une chanson on peut aller très loin. Comme on dit en France : **Tout finit par des chansons**. Et c'est comme ça que je suis revenue à Paris en pleine Libération. C'était l'euphorie. Ma photo était sur un hebdomadaire **Regards** avec la légende : *Inconnue mais sa chanson est chantée par toute la France*. La Libération fut quelque chose d'unique, c'était vraiment l'ivresse, on se rencontrait, tout le monde se reconnaissait. A côté, naturellement, de beaucoup de drames. Il y avait les F.F.I., les règlements de compte personnels, les femmes rasées. C'était un mélange de sentiments extraordinaires et le climax de ce moment a été pour moi au Théâtre du Trocadéro à une soirée de la radiodiffusion française. Il y avait derrière moi en décorum 140 chanteurs qui représentaient le tricolore et la salle remplie de tous les officiers et le général de Gaulle en grand uniforme, tous ceux de la Libération et au premier rang, ma nounou et ma mère. J'ai chanté **Le Chant du départ, La Complainte, Le Chant des Partisans** et **La Marseillaise**. Tout le monde levé. On ne peut pas oublier un moment pareil. C'était le triomphe, la liberté, le retour. Il y avait des larmes de joie et de tragédie. Tout était mélangé. Un moment unique dans une vie. Je retrouve Henri Frenay qui est ministre des Prisonniers et des Déportés et je dîne un soir avec lui. Au moment du café quelqu'un sonne. Il ouvre et un grand officier dans un état lamentable, avec des bottes crottées et l'uniforme à moitié ouvert, entre. C'était François de La Rochebrochart, il s'effondre dans un fauteuil et il dit : *Nous avons découvert avec les Américains le camp de concentration de Dachau. Vous ne pouvez pas vous imaginer ce que*

*c'est. Des squelettes, des morts vivants, l'enfer. Nous nous sommes recueillis. J'ai pris ma guitare et j'ai chanté : Les Allemands étaient chez moi, on m'a dit résigne-toi mais je n'ai pas pu et j'ai repris mon arme.*

J'ai eu la chance de pouvoir écrire des chansons pour aider la France occupée. C'était naturel pour moi car avant la guerre, je chantais. J'ai commencé à chanter à l'âge de huit ans comme un enfant peut le faire. J'aimais la musique. J'ai été un peu dirigée dans la musique par un grand musicien russe : Prokofiev qui se trouvait être l'ami de ma famille sur la Côte d'Azur où nous étions. Il m'a trouvé du talent et, pour composer, il m'a donné les premières leçons qui m'ont énormément aidée et éclairée par la suite dans ma vie.

Ensuite, j'ai un peu laissé la musique et je me suis adonnée à la danse car toute jeune fille russe rêve de devenir ballerine. Les pointes, les tutus, tout ça vous engage.

A la fin de la guerre, notre équipe des Français de Londres, d'Angleterre n'était pas reçue à bras ouverts et je ne sais pas pourquoi. J'ai été étonnée de cet effet parce que les Français qui avaient vécu l'Occupation, ça ne collait pas avec ceux qui étaient à Londres. Ils avaient peut-être ce sentiment : *Au fond, vous, vous étiez à Londres, vous aviez quand-même du pain et vous pouviez vivre, vous étiez en liberté tandis que nous, sous la botte...* Quand je chantais les chants de la Résistance, je ne sentais pas la réponse que j'attendais. C'est seulement dans les coulisses après qu' on s'approchait de moi, on me serrait la main et il y en avait qui avaient presque de la difficulté à s'expliquer mais je sentais qu'il y avait des larmes chez moi et qu'il y avait des larmes chez eux. Parfois on rencontrait des maquisards en espadrille, mal vêtus, qui avaient donné tout ce qu'ils avaient pu dans le maquis et qui ne recevaient rien. En somme, il y avait eu certaines injustices, ça nous retournait le coeur, on n'était pas contents. On voyait que dans les ministères certains anciens revenaient à leur place et il y a eu un vent de départ. Beaucoup de nos camarades voulaient déjà partir dans un autre pays, attendre que le moment passe et puis après revenir. Ainsi par exemple, le fils de Bermanos, Georges Bermanos, partait ; Lucienne Boyer partait, les Février qui étaient à la radiodiffusion sont partis à Washington à la radio d'Amérique. Là, j'allais chanter dans toutes sortes de coins de France où il y avait des déportés revenus, où il y avait des prisonniers.

Avec le conférencier André Chanu, je suis allée à Berlin donner un concert de la radiodiffusion

française en 1945. Nous étions plusieurs artistes parmi lesquels Damia, la chanteuse réaliste. Il y avait des enfants qui cherchaient du pain ou de l'eau dans les ruisseaux et je me souviens de Damia qui disait : *je ne veux pas voir les enfants qui n'ont pas de pain*. Elle était complètement tourmentée par ce spectacle. Tout était détruit sauf le Staatsopera. Cette salle d'opéra était remplie de soldates soviétiques. Il y avait aussi un dessinateur qui, d'un coup de crayon, vous faisait le profil de celui-ci, de celui-là. Il fait Churchill puis De Gaulle puis Staline. Grand silence puis tout à coup les strapontins... C'était l'insulte... Certaines sont restées mais c'est pour vous dire qu'elles avaient peur de voir Staline représenté comme ça avec un coup de crayon.

Ensuite je chante et à la fin je me dis : *mais il faut les réveiller ces femmes*. Et je leur chante une bonne chanson russe en frappant des mains, etc. Silence total ; à peine des applaudissements. Je me retire et après ça nous sommes quatre artistes invités dans la loge où il y avait le kaiser dans le temps puis le führer et où se trouvaient les quatre généraux de Berlin. Le Russe m'ignore car il a compris que j'étais une Russe émigrante.

Après nous avons eu une expérience extraordinaire. Nous sommes allés au Reichstag. A l'intérieur tout était cassé, les meubles et les tiroirs éventrés. Il y avait partout des papiers et vous pouviez ramasser tout ce que vous vouliez. Moi, j'ai ramassé au hasard et c'était le journal d'un soldat allemand. Ensuite, je ramasse une carte, une très belle carte, dorée sur tranche, et il y a écrit en allemand : *On vous remercie d'avoir chanté pour Noël pour nos prisonniers et je vous envoie un paquet de vivres. Signé Hitler*. Après ça je m'en vais et je dis : *Vous voyez, j'ai reçu cette carte !* Ensuite nous allons dans la salle de bains et il y avait une espèce de bain en porphyre avec du marbre alors j'en ai ramassé un morceau. Tout le monde prenait ainsi des souvenirs. Puis on est sorti et on a vu le bunker où Hitler s'est suicidé. Il y avait simplement un soldat à l'entrée. On pouvait entrer comme on voulait mais on n'a pas osé, on a eu peur.

Moi aussi je suis partie. Le ministre Joxe m'a dit : *Ecoutez, vous savez, avec vos chansons Anna Marly, il faut que vous alliez à l'étranger porter les chansons de la France libre parce qu'on a besoin de faire connaître ailleurs ce qui s'est passé en France, ce que nous sommes devenus et vous le chantez. C'est avec la musique qu'on peut dialoguer le mieux.*

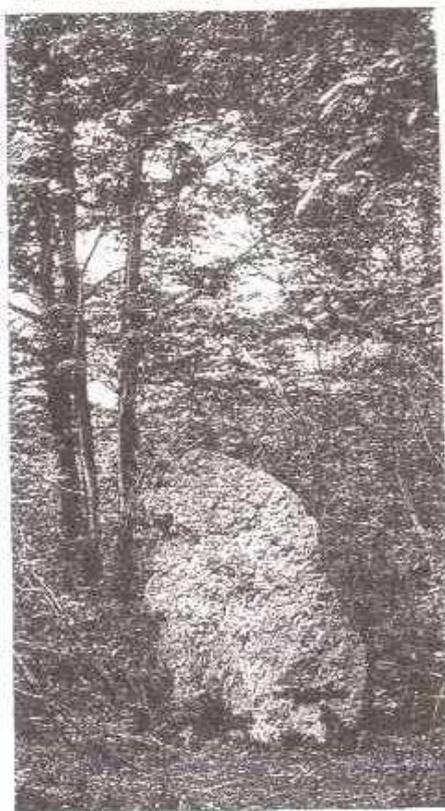
Et il m'a donné un choix. Il m'a dit : *si vous voulez on vous donne des ordres de mission pour l'Orient ou pour les Etats-Unis...* L'Amérique du Sud était très francophile et me tentait. Et je suis partie pour le Brésil en 46. J'étais déjà dé mariée avec mon premier mari et j'y ai rencontré mon second mari qui était Russe, qui avait traversé le siège de Leningrad, et c'était une chose qui m'avait impressionnée : quelqu'un qui a survécu au siège de Leningrad. Après nous avons trouvé dans les photos de ma mère que nous habitions la même maison au moment de la Révolution. C'était une coïncidence inouïe. Nous sommes restés ensemble 52 ans. Micha était au Brésil, il était ingénieur et avait déjà des contrats. Je me suis installée d'abord au Brésil puis en Argentine. J'ai fait venir ma mère et ma nounou. Comme nous n'avions pas d'enfant, j'étais libre, et avec ma guitare j'ai continué mon chemin de troubadour et je ne me suis jamais arrêtée jusqu'à il y a 3 ou 4 ans de cela. Et voilà toute mon histoire si vous voulez tout savoir.

Propos recueillis par Claude Lechopier

## LA PIERRE TOURNANTE

A quelques mètres de la route départementale 149, ancien chemin de Livarot à Fervaques, à la Lisière sur la commune de Livarot, se dresse un menhir. Ce mégalithe d'environ de deux mètres de haut est à classer dans ce qu'il est convenu d'appeler « les pierres druidiques » même si les druides n'ont fait que réutiliser ces pierres pour leurs cérémonies. Leur origine est beaucoup plus ancienne puisqu'on peut légitimement penser qu'elles sont antérieures aux invasions celtes (qui datent, elles, du VIII<sup>ème</sup> siècle avant notre ère) et sont l'œuvre de peuplades primitives qui n'ont que peu ou pas laissé de traces. Une quinzaine de pierres de ce type subsistent dans le Calvados, un peu plus dans l'Orne.

LIVAROT (Calvados) — La Pierre Tournante



Poudingue siliceux qui d'après la légende tournerait comme le soleil à certaines époques de l'année. Selon une autre version il existerait sous ce menhir de nombreux trésors.

La pierre de Livarot est un conglomérat de type poudingue siliceux, roche sédimentaire détritique faite de débris rocheux arrondis de taille variable « cimentés » naturellement. La nature de cette roche a, d'ailleurs trompé certains observateurs qui virent dans ce menhir les vestiges d'une maçonnerie antique. Il n'en est rien et le sol, pourvu qu'on le gratte sur quelques centimètres, révèle un peu partout cette roche. Jaunâtre lorsque la coupure est fraîche, la pierre prend une couleur grisâtre avec l'oxydation et les mousses. La plupart des pierres druidiques ont donné lieu à de nombreuses légendes ; celle qui nous intéresse n'y a pas échappé.

Les anciens ne pouvaient concevoir qu'une telle édification n'ait été due qu'à la seule action humaine. En effet, la relative importance de la pierre par rapport à ce qu'on supposait des moyens techniques à disposition de ses contemporains lui conférait inévitablement une origine surnaturelle. Nos ancêtres y virent l'intervention de « géants », personnages rencontrés dans de nombreuses mythologies ; c'est, du moins, ce qui laisse supposer la toponymie : le lieu-dit porte en effet l'appellation de Mont Jean altération de Mont des Géants. Il fallait pour le moins l'intervention de ces créatures pour déplacer une telle masse !

La première légende, relatée par Guilmeth en 1845, est celle du trésor caché. La pierre tournerait deux fois l'an pour donner accès au trésor. « on prétend qu'il existe sous le menhir de nombreux trésors gardés par le démon et qu'il est dans l'année une seule nuit et un seul jour où l'on puisse se les approprier, cette nuit est celle de la veille de Noël au moment où le prêtre chante la généalogie de Jésus-Christ. Le jour est celui de la fête de Jean-Baptiste, au moment où le prêtre lit les fameuses paroles : *est homo factus est.* » Cette légende est loin d'être unique en Normandie puisqu'on rencontre de nombreuses pierres portant le nom de « tourneresses » ou « tournioles » qui auraient, elle aussi, la faculté de tourner la nuit de Noël.

Celles notamment de la Martinière près de Caudebec (Seine-Maritime), de Culay-le-Patry ou de Gouvix dans la Calvados, d'autres dans l'Orne ou dans l'Eure. La légende reposerait ici sur la présence à proximité d'anciens puits d'extraction de minerai de fer aujourd'hui comblés. On sait en effet que florissait jadis dans la région une activité métallurgique, de clouterie notamment.

La seconde légende se rattache au mythe de la fécondité. La pierre levée, lien entre la terre et le ciel, ne pouvait avoir qu'un caractère magique. Symbole d'une force surnaturelle, les anciens voyaient en elle ce qui dépassait la précarité humaine. Sa verticalité ne pouvait que lui conférer des vertus fertilisantes. Symbole donc de fertilité, de fécondité et d'éternité, elle fut l'objet d'un culte secret de la part de jeunes gens des deux sexes qui se livrèrent près de la pierre à certaines pratiques dont l'histoire ne nous dit rien mais qui soulevèrent en leur temps la réprobation des autorités ecclésiastiques.

Guilmeth nous rapporte, à ce sujet, que l'abbé Follin, curé de Livarot de 1808 à 1843 détenait une lettre émanant de Monseigneur de Brances, évêque de Lisieux, qui défendait en 1750 au curé de l'époque d'administrer l'eucharistie aux personnes qui se livraient ainsi au culte impie de la pierre tournante, lequel aurait été selon le prélat, « contraire au Saint-Esprit ». On ne sait ce que l'homme d'église entendait par là. On ne sait pas non plus si ce bel acte de tolérance porta ses fruits...

Lors des dernières journées du patrimoine, un visiteur averti remarqua une amusante coïncidence. A trois kilomètres environ se dresse l'église de Sainte-Marguerite-des-Loges ; cette sainte était, elle aussi, invoquée par les femmes en mal de fécondité. Si l'on ajoute que le vallon voisin abrite Sainte-Margurite-de-Viette, on imagine facilement une concurrence Eglise-paganisme dans le style ôte-toi de là, que je m'y mette... Hypothèse à creuser. Mais comme un dicton normand à propos d'un autre saint spécialisé dans ce domaine :

Si tu veux devenir enceinte,  
va prier saint Hyacinthe,  
et si le saint n'y peut rien,  
le bedeau y pourra bien .

Les siècles ont passé ; aujourd'hui la pierre tournante est un peu oubliée si ce n'est par quelques organisateurs de rallyes touristiques dominicaux qui la choisissent comme énigmatique étape.

Tourne-t-elle, ne tourne-t-elle pas ? L'essentiel n'est-il pas qu'elle nous fasse un peu tourner la tête ?

Jean-Yves MESLE

#### *Bibliographie sommaire*

*Guilmeth, Notes sur Livarot 1845*

*Letenneur, Sorcellerie et fantastique en Normandie, Editions OCEP, 1979*

*Mabire, Histoire secrète de la Normandie, Albin-Michel, 1984*

*Lambert, En pays livarotais, 1991*

*Evenot, Dictons et expressions populaires de Normandie, Editions Corlet, 2000*

# HISTOIRES D'ÉCOLES à Livarot (1810-1930)

## Préface

Il a toujours été dit que c'est l'empereur Charlemagne qui inventa l'école, mais d'après ce que l'on sait sur la vie des gens dans le vieux temps, et principalement des basses classes sociales, il ne devait pas être question pour les enfants d'aller à l'école. Ils étaient plutôt occupés aux différents travaux de la vie courante et certainement placés dès qu'ils avaient la force de gagner leur vie ; ce qui faisait une bouche de moins à nourrir.

À Livarot, il n'a pas été possible de remonter très loin dans le temps pour retrouver des documents concernant les écoles, car les archives livarotaises ne datent que du début du 19<sup>ème</sup> siècle. Mais un document datant de 1551 (1) concernant un aveu de fief de Livarot par Françoise de Ferrière, Baronne de Livarot dit ceci :

*« La droicture aussi de commettre régens aux escolles dudict lieu de Lyvarrot auxquelles tous les hommes et subiectz de ladicte seigneurie de Lyvarrot et aussi des autres seigneuries dessusdictes sont tenuz y envoyer leurs enfans pour estre instruit et enseignez et en paier droictz et émolumens audict régent ou régens telz qu'il appartient, etc. »*

Déjà à cette époque, les gens étaient tenus d'envoyer leurs enfants à l'école, mais cela devait sûrement ne concerner que les enfants des classes nobles.

Il est à noter que dans les siècles qui suivirent la date du document ci-dessus, les barons de Livarot qui régnaient sur la terre de Livarot ont maintenu l'obligation d'aller à l'école.

Pour la suite de ce récit, il n'a été possible de se référer qu'aux documents qui se trouvent en mairie de Livarot et qui remontent à l'époque de 1810-1811. Les explications qui suivent sont authentiques mais peut-être incomplètes. Elles donneront une idée de ce qu'était l'école à cette époque-là de ce qu'elle fut jusqu'en 1930.

Il faut bien admettre que pour être instituteur à cette époque-là, il fallait avoir vraiment la vocation. Comme on le verra par la suite bien des instituteurs durent avoir des périodes de découragement. Les conditions pour enseigner étaient telles que bien de leurs collègues actuels n'accepteraient de s'occuper d'une classe ainsi que le démontrera la suite.

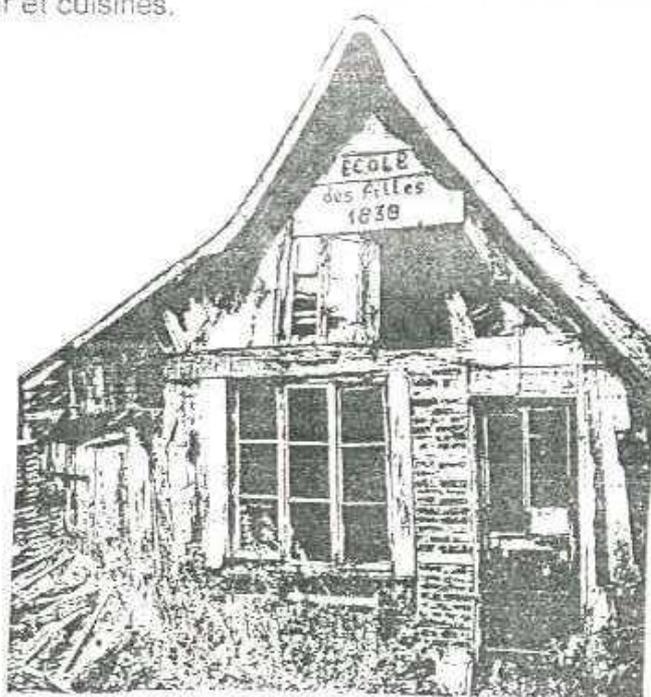
## CONSTRUCTION D'UNE MAISON COMMUNE : ECOLE ET SALLE D'AUDIENCE DE JUSTICE DE PAIX ( mairie actuelle)

### En 1833

Le 10 novembre, le Conseil Municipal décide de construire une maison commune, école et justice de paix pour une somme de 8000 francs (le terrain a été acheté en 1823 pour la somme de 2500 francs). Pour ce faire il est décidé de demander un secours au ministre de l'Instruction. Secours qui est accordé le 12 juin 1834 pour une somme de 3000 francs. En 1836 la municipalité achète pour 200 francs de mobilier pour la mairie. La réception définitive de cette maison commune avec école, sera faite le 26 avril 1836 par l'agent voyer de l'arrondissement de Lisieux.

En 1838 il sera construit un mur et des latrines pour l'école qui sont de la plus haute urgence et ce pour une somme de 1257 francs. En 1857 : le 26 juin construction de caves, bûcher et cuisines.

Vestiges de l'école des filles avant sa destruction



### CONSTRUCTION D'UNE ECOLE DE FILLES ( ancienne école maternelle place Pasteur)

Par suite de l'accroissement de l'instruction primaire et de l'exiguïté du local compte tenu de l'augmentation des élèves, le Conseil Municipal décide de construire une école de filles le 10 août 1833 et demande au commissaire voyer de l'arrondissement de faire un devis estimatif.

Le 7 mai 1835, le Conseil Municipal fait une demande au ministre de l'Instruction publique, mais cette fois-ci pour réparer l'école des filles. Voici le contenu de cette demande : « *La maison d'école de l'institutrice de notre commune a besoin de réparations évaluées à la somme de 6000 francs, que nous ne pourrions aisément effectuer par la commune. Votre bienveillance, Monsieur en accordant l'an dernier des secours pour l'école et le logement de l'instituteur, nous en ayant promis d'autres pour l'année présente, en vue de la réparation de la susdite, nous vous supplions de nous faire posséder cette faveur* »

#### **Le 7 août 1836**

Le Conseil Municipal fait une nouvelle demande auprès du ministre de l'Instruction publique mais cette fois-ci pour construire une école des filles. Voici la lettre :

« *Monsieur le Ministre,*

*Ayant fondé dans notre commune une école de garçons, nous voulons en établir une de filles et pour cela construire un local destiné à cette situation. Le devis de cette construction s'élève à la somme de 3600 francs, mais notre commune est grevée, nous avons déjà une dette de 5000 francs en travaux de première utilité.*

*La présente est donc Monsieur pour vous supplier de nous faire accorder un secours de 2000 francs pour l'exécution d'un projet de si haute utilité, afin de favoriser parmi nous une institution qui vous doit sa naissance et dont toute la France admire la sagesse et les éminents avantages.*

*Daignez agréer Monsieur l'hommage de la haute considération et du dévouement avec lequel nous avons l'honneur d'être »*

Avant de continuer, il est bon de rappeler que cette école de filles allait être construite sur un terrain appartenant à Monsieur Baillargeau (toute la place Pasteur actuelle et ce jusqu'à la rivière La Vie) et que cela a occasionné quelques accrochages entre cette personne et la commune de Livarot, comme on le verra dans les lignes qui suivent.

Monsieur Baillargeau, le 5 octobre 1837, offrit son terrain à la commune de Livarot. Terrain qui devait être dressé aux frais de ladite commune, de même que serait comblé le fossé en prenant de la terre sur la butte dite du fort et que sur ce terrain passeraient les canaux pour amener l'eau. Ce terrain servira de foire aux bœufs, de marché aux volailles, au beurre et ce pendant vingt années consécutives. C'est en cet endroit que ladite commune pourra construire une école de filles.

Par la suite, le terrain ne s'avérant pas assez solide pour y construire une école et il y eut litige entre la commune de Livarot et le sieur Baillargeau car celui-ci connaissait la nature du terrain. Comme cela allait tout droit vers un procès le sieur Baillargeau proposa une autre partie de terrain et prit à sa charge le nivelage du fossé et la construction du drainage pour les eaux de la fontaine et tout entra dans l'ordre. Il fut alors possible de construire l'école des filles.

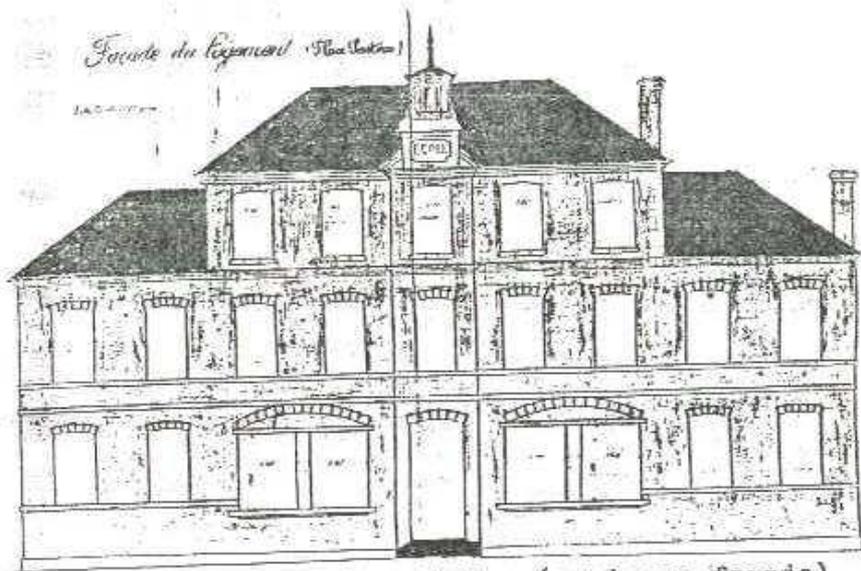
Reprenons la suite concernant cette école de filles. Un premier devis pour l'école des filles fut présenté le 9 février 1837, mais fut rejeté par le Conseil Municipal, qui le trouva trop défectueux. Enfin le 5 août 1838, le devis (et plan) pour la construction d'un bâtiment pour une école de filles et un logement pour l'institutrice s'élève à la somme de 5755 francs.

Le règlement de cette somme s'établit ainsi :  
Secours de 2000 francs accordé par Monsieur Guizot ministre de l'Instruction publique, laquelle somme jointe à celle :  
1° d'environ de 2600 francs provenant de la vente d'un petit jardin et de la maison (ancienne école des filles )  
2° d'un excédent de recette de 1000 francs sur le budget de la commune, ce qui permettra de solder le tout avant la fin de 1839.

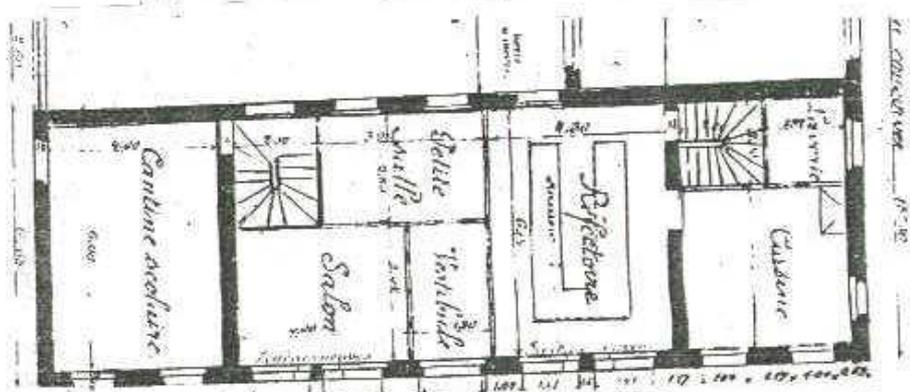
Pour ce faire, il sera construit sur le nouveau terrain où se tient actuellement le marché aux fromages, un bâtiment qui comprendra la maison d'école, le logement de l'institutrice, cave, latrines, ainsi qu'un préau et jardin le tout conformément aux devis et plan précités.

L'autorisation de la vente de l'ancienne école pour 2600 francs pour payer la nouvelle est décidée le 3 octobre 1839. Malheureusement il y avait des acheteurs mais pas au prix décidé du fait que l'on conservait un réduit avec droit d'accès sur la dite propriété. Donc le Conseil Municipal, à nouveau réuni le 9 août 1840, décide d'une nouvelle mise à prix de 1600 francs, ne pouvant reconstruire le réduit ailleurs, ce qui coûterait beaucoup plus cher.

Le 7 août 1842, l'école des filles n'est pas finie et entourée d'eau, sans cave ni préau comme prévu. Il est indispensable d'élever un mur de clôture et pour ce faire la commune ne pouvant faire face aux frais décide de demander une aide au ministre de l'Instruction.

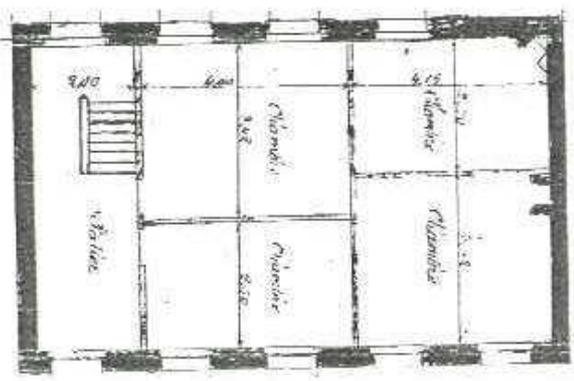
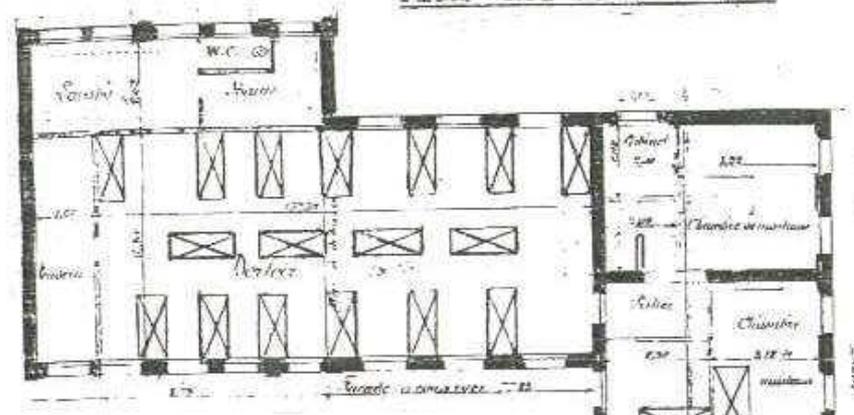


Ecole des filles (ancienne façade)



Plan Rez-de-chaussée

Plan du 1<sup>er</sup> étage



Plan du 2<sup>e</sup> étage

Le 15 février 1849, Madame Acquérin, institutrice de l'école des filles, sollicite d'établir un pensionnat de jeunes filles dans l'école, ce qui lui est accordé par le Conseil Municipal qui trouve la proposition avantageuse.

Le 13 février 1853, Monsieur le Comte de Neuville propose la construction d'une aile gauche à l'école des filles et, en cas de contestation des riverains, prend à sa charge les frais qui pourraient intervenir.

Le 11 août 1854, l'agrandissement de l'école des filles est décidé pour une somme de 2515 francs. Le 13 février 1855, une somme de 1200 francs est votée pour construire une cuisine, un mur de clôture, un préau, une cave et un bûcher sur le terrain vendu par Monsieur Baillargeau.

Le 1<sup>er</sup> juin 1886, maintien de la direction de l'école des filles aux institutrices Congréganistes par 9 voix contre 5. Toujours en 1886, décision d'agrandir l'école des filles pour une somme de 12180 francs. Mais en 1887, le 1<sup>er</sup> mars, le nombre d'élèves fréquentant l'école ayant diminué de 140 à 68, le Conseil Municipal décide de ne plus agrandir l'école.

Le 16 décembre 1891, Mademoiselle Ciavaldani fait une demande en date du 6 octobre pour l'ouverture d'un pensionnat déjà autorisé en 1886 ; le Conseil donne son accord. En 1902, Mademoiselle Postel donne des cours d'adultes et, en 1907, des cours de couture aux élèves. Le 3 juin 1911, transformation de l'école des filles en école maternelle. Cela sera définitif le 2 décembre 1912, école où il y aura 70 élèves. La Directrice, Mademoiselle Esnault, ayant deux adjointes en demandera une troisième.

### **NOUVELLE ECOLE DES GARÇONS ( rue Général Leclerc)**

Le 9 mai 1864, le Conseil Municipal donne son accord pour construire une maison d'école de garçons sur un terrain (le champ Monnet) appartenant à la commune pour la somme de 21000 francs.

Le 7 juillet 1864, détail pour obtenir les 21000 francs :

16000 francs sur emprunt de 28000 francs que la commune va faire

2500 francs don de Monsieur de Neuville

2500 francs secours

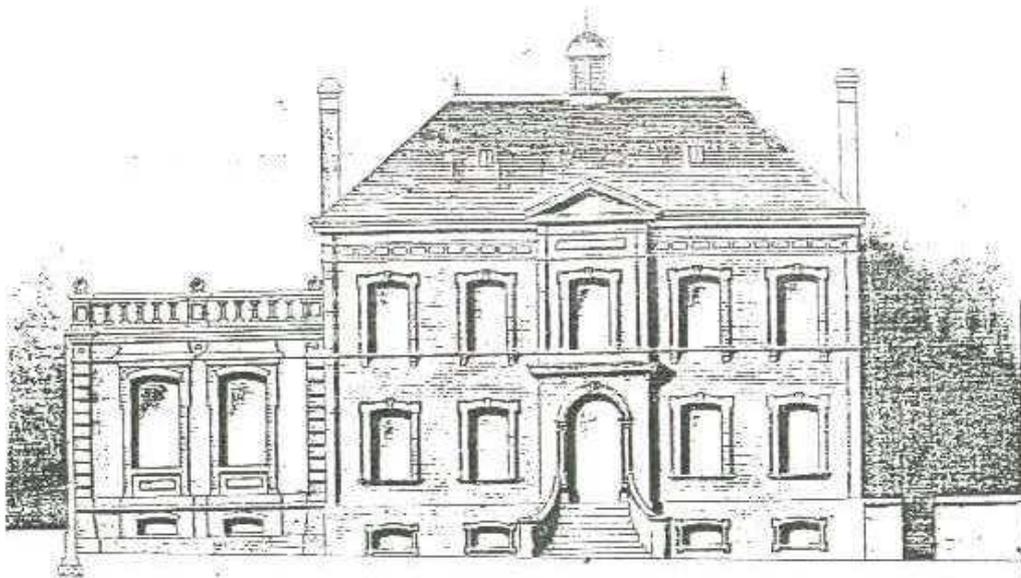
=====

21000 francs

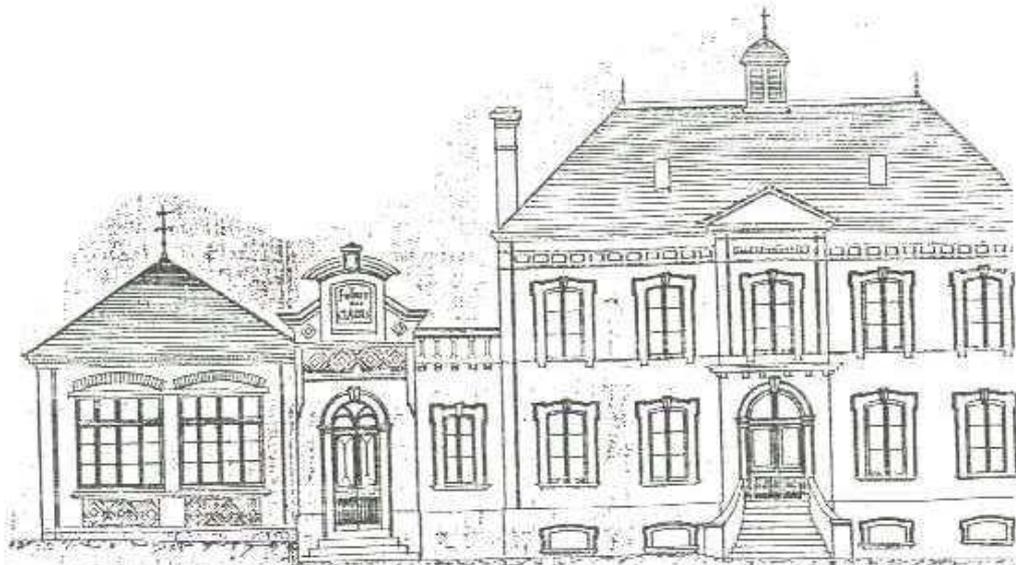
le don de Monsieur de Neuville concerne l'achat de briques.

Le 10 septembre 1865, le Conseil Municipal vote la somme de 2500 francs pour l'école des garçons. Le 16 mai 1866, pose de la première pierre. Des récompenses ont été distribuées aux ouvriers. Une boîte en fer contenant lesdits noms de l'administration actuelle écrits sur un parchemin, une pièce de monnaie de 5 francs a été placée dans la première pierre, mise à la porte d'entrée principale.

Le 7 février 1867, approbation définitive de l'école des garçons. Le 10 février, Monsieur Cantrel instituteur demande que soit annexé un pensionnat attendu que la nouvelle école comporte réfectoire, dortoirs et autres appartements pour recevoir des pensionnaires ; le Conseil est d'accord. Cet accord sera renouvelé le 3 mars 1883 à Monsieur Lèvesque, instituteur à ce moment-là.



école des garçons



école des garçons (modifications)

Le 5 avril 1873, achat de mobilier pour l'école des garçons et celle des filles :  
209,80 francs pour les garçons  
178,60 pour les filles

la moitié de la somme sera payée par Monsieur le Vicomte de Neuville

Le 16 août 1873, agrandissement du dortoir de 11 à 24 pensionnaires. En 1875 le nombre d'élèves fréquentant l'école sera de 144 au lieu de 70 il y a quelques années (quatre frères s'occupent de l'école).

En 1883, le Conseil Municipal doit décider sur une demande du sous-préfet si l'école des garçons doit rester congréganiste ou devenir laïque. Suite à la démission de Monsieur Lèvesque, instituteur, pour raison de santé et après que le Supérieur de l'Institut des frères l'Instruction chrétienne ait précisé que sa décision était irrévocable, le Conseil a voté et décidé que dorénavant l'école des garçons aurait un caractère laïque.

Le 13 novembre 1883, Monsieur Chevalier, instituteur laïque, a fait une demande dans le courant du mois d'octobre aux termes de laquelle il désire continuer d'assurer la direction du pensionnat ; le Conseil donne son accord. Monsieur Ferault, le 20 août 1886, et Monsieur Pain, le 20 octobre 1889, feront la même demande et auront l'accord du Conseil.

Le 18 mars 1892, la réfection du pavage du réfectoire et du plancher de la première classe seront entrepris pour une somme de 500 francs.

Le 20 décembre 1895, Monsieur Pain donne des cours pour les adultes.

Le 7 juin 1912, il est fait un projet de construction pour agrandir l'école des garçons, car en 1867 il y avait 1760 habitants à Livarot et en 1912 il y en avait 2225. Le projet serait de quatre classes pour 163 élèves. Le Conseil donne son accord (voir plan ci-après). En 1915 le Conseil Municipal vote une somme de 30000 francs pour l'agrandissement de l'école des garçons.

### **CONSTRUCTION D'UNE ECOLE DE FILLES (route d'Orbec)**

Le 13 juin 1910, Monsieur et Madame Renault (qui habitaient la maison qu'on appelle le Costil, route d'Orbec) offrent à la ville de Livarot un terrain de 18 ares pour construire une école de filles juste derrière l'église, le long du chemin de la Couture Saint-André. Le Conseil Municipal accepte.

Le 16 juin 1910, un devis est fait pour la construction de l'école de filles pour la somme de 78000 francs.

Il est à noter que les communes de Mesnil-Bacley et Heurtevent seront réticentes pour la construction de cette école de filles, car ils trouveront que la proximité de l'église risque de troubler les cours lorsque les cloches sonneront et, en plus, le trajet des élèves pour se rendre à ladite école sera encore plus long. La réception de cette école se fera le 16 octobre 1912. Le 9 avril 1932, décision d'agrandir l'école en construisant une quatrième classe.

§§§§§§§§§§

Depuis, d'autres écoles ou collèges ont été construits ou agrandis. Ouverture du collège Fernand Léger en continuité de l'école de filles route d'Orbec en octobre 1964. Construction de l'école des Rosiers, en septembre 1975 qui réunit maintenant les écoles, primaire qui se trouvait route d'Orbec et maternelle qui se trouvait place Pasteur.

En ce qui concerne le privé, l'école de filles du Sacré-Cœur qui était avenue de Neuville fut certainement construite au début du siècle ; elle servit par la suite d'internat en 1978, la réunissant avec l'école des garçons Saint-Joseph rue Delaplanche, en collège. Celle-ci fut construite en 1938, juste avant la guerre 39-45. L'école de filles du Sacré-Cœur a été rasée après la suppression du collège et seul reste l'école primaire mixte de Sain-Joseph.

### INSTITUTEURS- INSTITUTEURICES

Avant 1810, l'instituteur de l'école de Livarot était Monsieur Jean-Alexis DAVID qui remplissait aussi les fonctions de secrétaire de mairie. Cet instituteur s'en alla dans la nuit du 18 juin 1810, pourquoi, rien n'a été trouvé à ce sujet. Ce fut Monsieur Jean-François PINCHARD qui lui succéda, il venait du canton de Morteaux-Couliboeuf. Il fut pris, car il connaissait les nouveaux poids et mesures. Son logement, qui appartenait à la commune, se trouvait dans un mauvais état (on verra par la suite dans quel état).

La rémunération par élève se divisait en trois parties :

- 1° pour la lecture cela coûtait 1 franc
- 2° pour la lecture et l'écriture 1 franc 50
- 3° pour la lecture, l'écriture et l'arithmétique 2 francs

Par ailleurs, l'instituteur était tenu de se conformer au dit article 4 de la dite loi du 11 floréal de l'an 10 qui exempte de rétribution les parents qui sont hors d'état de la payer et cette exemption ne pourra excéder le cinquième des enfants reçus dans l'école primaire.

Comme il est dit auparavant, le logement de l'instituteur et le local de l'école se trouvaient dans un tel état que le Conseil Municipal de l'époque vota une somme de 800 francs pour les faire réparer en même temps que le presbytère. Voici la description de l'époque : « *Le bâtiment appartenant à la commune occupé par l'instituteur primaire et notamment la salle qui sert à la tenue des classes pour les enfants est dans un état de délabrement et de vétusté qui ne laisse aucun doute sur son écroulement prochain et subit, qui deviendrait un grand malheur si cet accident arrivait pendant que les enfants seraient rassemblés dans ce local. Que d'ailleurs la couverture, comme les murs du pourtour du bâtiment fait de colombages et séparé du logement de l'instituteur, sont percés à jour de toutes parts les rendant tout à fait inhabitables pendant la pluie et qu'enfin il est urgent et indispensable de le démolir et de le reconstruire* ».

Voilà dans quel état se trouvait le logement de l'instituteur et le local des classes, plus qu'une masure cela devait être une ruine. Il fallait sûrement un moral à toute épreuve pour enseigner aux enfants dans de telles conditions.

#### **En 1813**

Toujours à cette époque, la commune s'engageait à veiller à ce que l'instituteur ne soit point troublé pendant l'exercice de ses fonctions. Le Maire ferait fermer toutes les autres écoles qui s'établiraient sans son autorité. Mais l'instituteur était tenu lui-même de respecter un certain nombre de règles :

1° Il ne pouvait enseigner que la lecture, l'écriture et les premières notions de calcul. S'il se permettait d'excéder ces limites qui lui étaient prescrites, il se trouverait suspendu et son école fermée de suite.

2 = cas d'inconduite, cela entraînait aussi la fermeture de son école.

Par ailleurs, aux termes d'une décision de son Excellence LEGRAND MAITRE, en date du mois de septembre 1810, aucun élève ne pouvait être gardé ou admis dans l'école s'il ne justifiait, par un certificat en bonne forme, qu'il avait eu la petite vérole ou qu'il avait été vacciné ou inoculé. Il était absolument interdit d'admettre des filles dans une école de garçons.

Il est à noter que Monsieur Jean-François Pinchard enseigna jusqu'à l'âge de 70 ans, c'est-à-dire jusqu'au 21 septembre 1835, date à laquelle il donna sa démission d'instituteur de Livarot et Mesnil-Bacley. Le Conseil Municipal de l'époque décide que, vu son grand âge et ses infirmités causées par près de 40 années livrées à l'enseignement, il lui soit accordé à titre de secours ce que la position exige sur les fonds départementaux, car il n'a aucun autre moyen d'existence.

Il est à remarquer qu'à cette époque quand un instituteur prenait sa retraite par la force des choses, s'il n'avait quelques économies, il se retrouvait démuné de tout et à la merci soit de la commune ou du département. On verra par la suite que le Conseil Municipal avait trouvé une solution qui le dégageait de tout souci à ce sujet.

### **En 1820**

Au décès de Madame Veuve Deshayes qui tenait l'école pour les jeunes filles et qui touchait une somme de 40 francs, le Conseil Municipal trouvait que cette somme était insuffisante pour retrouver quelqu'un pour la remplacer, soit une sœur de la Providence, soit une autre personne.

### **En 1833**

L'instituteur primaire, qui enseigne pour les enfants de Livarot et Mesnil-Bacley, le fera aussi pour ceux de la commune d'Heurtevent qui a souhaité que les enfants suivent l'école de Livarot et pour ce faire versera une somme de 25 francs. Autrement le traitement mensuel de l'instituteur est toujours de :

1° pour la lecture : 1 franc

2° pour la lecture et l'écriture : 1 franc 50

3° pour la lecture, l'écriture et les notions de calcul : 2 francs

Suite à la démission de Monsieur Pinchard, instituteur, par sa lettre en date du 21 septembre 1835, Monsieur Pierre Jacques dit Condé, instituteur domicilié en cette commune, propose sa candidature à la place du démissionnaire. Le Conseil Municipal accepte cette candidature le 14 octobre 1835.

La commune d'Heurtevent désirant être réunie à Livarot concernant l'instruction primaire, le Conseil Municipal réuni le 8 mai 1842, donne son accord à condition, que la commune d'Heurtevent s'impose annuellement d'une somme de 75 francs qu'elle versera entre les mains de l'instituteur primaire de Livarot.

Comme il est dit plus haut pour Monsieur Pinchard, quand il prit sa retraite en 1835, il se trouvait démuné de toutes ressources et le Conseil dut demander pour lui un secours sur les fonds départementaux. En 1843, le 1<sup>er</sup> juin le Conseil Municipal prenait une décision à ce sujet, qui éviterait à l'avenir à un instituteur qui prendrait sa retraite de se trouver démuné de toutes ressources.

Voilà ce que le Conseil Municipal de l'époque décidait :

*« Monsieur Jacques ne pouvant plus s'occuper autant qu'il le pourrait, le désirerait de ses fonctions à cause de ses infirmités, il serait nécessaire de provoquer son remplacement. Cet instituteur étant sans ressources d'existence, il serait juste qu'en consentant à être remplacé, on lui assura quelques moyens d'existence, soit sur demande une rétribution viagère de 150 francs pour donner sa démission »*

Ensuite le Conseil Municipal pour avoir un instituteur valable comme le requiert l'étendue des localités attachées à l'école primaire de Livarot, estime qu'il lui faudrait un traitement fixe de 450 francs. Donc le Conseil Municipal a pris la délibération suivante :

1° Le traitement de l'instituteur établi à Livarot est fixé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1845 à 450 francs et dans cette somme sera comprise celle de Mesnil-Bacley et Heurtevent.

2° L'instituteur qui succédera à Monsieur Jacques sera tenu de lui verser pendant la vie une indemnité annuelle de 150 francs payable en deux termes égaux, le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

3° Si Monsieur Jacques donne sa démission cette année son successeur sera tenu de ne lui verser que la somme de 100 francs.

4° Attendu l'insuffisance de logement pour l'instituteur actuel et le nouveau, des travaux seront entrepris à la mairie pour faire une chambre mansardée.

5° Pour successeur de Monsieur Jacques (Perel) le Conseil Municipal désire avoir Monsieur Billon instituteur à Montviette. Mais ce Monsieur Billon ayant changé d'avis ce sera Monsieur Ernie de Castillon qui sera accepté comme instituteur le 13 août 1843.

Donc comme on peut le voir ci-dessus, l'instituteur prenant sa retraite est assuré de moyens d'existence, certes peu importants, jusqu'à sa mort et ce, grâce à son successeur qui est tenu de lui verser une rétribution viagère. C'est un moyen comme un autre, mais surtout à l'époque cela permettait à la commune de se dégager de tout souci à ce sujet là.

### Différentes rétributions scolaires

#### **En 1840**

La rétribution de l'instituteur est fixée à 1 franc 50 par élève et le nombre d'élèves à recevoir gratuitement est porté à 8. En 1858, le traitement de l'instituteur est de 1300 francs. Par ailleurs les enfants indigents seront instruits comme les autres enfants sans distinction et sans rétribution scolaire, ni paiement de chauffage, la commune prévoyant une somme pour cette dernière dépense.

#### Rétribution scolaire à l'école des filles

Le Conseil Municipal est d'avis pour deux catégories :

1° de l'enseignement obligatoire : 2 francs par mois

2° pour ce qu'il peut comprendre en outre comme enseignement perfectionné et développé : 3 francs par mois.

#### Rétribution scolaire à l'école des garçons

Un instituteur adjoint est nécessaire et pour le traitement de celui-ci, il y aura deux catégories au tarif de l'école des filles. Par ailleurs Monsieur Ernie, comme par le passé, reste chargé des obligations envers Monsieur Jacques son prédécesseur. Le traitement de maître-adjoint, y compris celui du logement, est de 600 francs.

Le 17 avril 1860, Monsieur Ernie, instituteur, démissionne. Pour le remplacer le Conseil Municipal choisit un membre de la Congrégation des Frères de Sainte-Marie de Tinchebray, lequel sera aidé par deux autres frères, aux conditions suivantes :

- 1° L'instruction primaire de Livarot à laquelle est annexée Le Mesnil-Bacley et Heurtevent sera confiée à un frère de Sainte-Marie de Tinchebray, lequel sera aidé de deux autres frères.
- 2° Leur traitement sera de 1800 francs ou de 600 francs chacun payable tous les quatre mois.
- 3° En plus du traitement annuel il sera payé à titre de noviciat, dans l'année 1861, 400 francs et, en 1862, 400 francs.
- 4° Il sera fourni le logement et les classes nécessaires (logement qu'ils ont visités et qui les ont satisfaits).
- 5° Le logement et les classes seront garnis du mobilier qui leur sera nécessaire.
- 6° La rétribution scolaire restera au bénéfice de Livarot et des communes annexées. Cependant en dessous de 14 ans, si le soir ils donnaient des leçons particulières ils en percevraient le bénéfice qui deviendrait leur propriété. Il en serait de même pour les leçons particulières qu'ils pourraient donner en ville.
- 7° Ils s'obligent à donner l'instruction primaire.

Attendu que des réparations sont nécessaires aux classes, aux bâtiments et au préau destinés à l'institutrice :

le dépenses s'élèveront à	:	800 francs
le mobilier	:	1300 francs
		=====
		2100 francs

pour cette somme, la rétribution scolaire est élevée de 2 à 3 francs

En 1861	:	la rétribution institutrice	1600 francs
En 1862	:	la rétribution instituteur	1800 francs

Le 6 février 1870, il est décidé que les dépenses seront équitables entre les trois communes de Livarot, Le Mesnil-Bacley et Heurtevent pour les rétributions des institutrices et instituteurs.

Traitement 1 instituteur et 3 adjoints	2100 francs
Traitement 1 institutrice et 3 adjointes	1600 francs
Logement école des garçons	700 francs
Logement école des filles	500 francs
Entretien mobilier	100 francs
	=====
	4800 francs
Rétributions scolaires	2900 francs
	=====
Reste	1900 francs

somme à répartir entre les trois communes au prorata d'enfants fréquentant l'école. En cas de refus de payer par le Mesnil-Bacley et Heurtevent, les enfants seront refusés à l'école. En 1902, l'indemnité de l'instituteur, Monsieur Pingault, est de 15 francs par mois.

### Suppression d'un poste d'instituteur adjoint

Le 7 juillet 1903, le Conseil Municipal est contre  
Pour 1902-1903 :

114 élèves ont fréquenté l'école

13 élèves d'âge scolaire en fréquentent pas l'école

4 élèves d'Heurtevent vont à Tortisambert

20 garçons fréquentent l'école communale des filles (sur ces 20 garçons, 14 devraient fréquenter l'école des garçons). En résumé, 145 enfants seraient en âge de fréquenter l'école et ce chiffre pourrait augmenter à condition que l'on ne tolère pas d'emploi d'enfants de 13 ans à l'usine de boîtes à fromage. La première classe est plutôt en cours complémentaire dont il y a lieu de favoriser le développement. Deux élèves sont munis du certificat d'études.

Il est à noter qu'à cette époque beaucoup d'enfants travaillaient dès l'âge de 10 et 11 ans et ne fréquentaient plus l'école après.

### QUELQUES NOMS D'INSTITUTEURS (école de garçons)

1810	(avant) Monsieur DAVID Jean-Alexis	
1811	Monsieur PINCHARD Jean-François né vers 1768, instituteur jusqu'en 1835 (âgé de 70 ans)	
1835	Monsieur JACQUES Pierre dit Condé	
1843	Monsieur ERNIE Instituteur jusqu'en 1860	
1860	Les frères de la Congrégation religieuse des Frères de Sainte-Marie de Tinchebray	
1867	Monsieur CANTREL	
1875	Quatre frères s'occupent de l'école des garçons	
1883	Monsieur LEVESQUE (frère) démission en 1883	
1883	le 13 novembre Monsieur CHEVALIER instituteur laïque	
1886	Monsieur FERRAULT	...
	Monsieur HEBERT Achille	...
	Monsieur MICHEL Louis	...
1889	Monsieur PAIN Théodore	...
	Monsieur LEBOEUF Pierre	...
	Monsieur ROBERGE Théogène	...
1893	Monsieur BONVOISIN Ferdinand	...
	Monsieur VAUTIER Raymond	...
	Monsieur DUVELLEROY	...
1895	Monsieur BOCAGE Arthur	...
	Monsieur LEGUILLOCHEL Camille	...
	Monsieur VAUTIER Edmond	...
1898	Monsieur BERTHAUME Paul	...
1901	Monsieur PAIN Théodore	...
	Monsieur LECOMTE Paul	...
	Monsieur LANNEHARD Julien	...
	Monsieur TIRARD Alfred	...
1902	Monsieur PIGAULT	...
	Monsieur QUENOT Alphonse	...
1905	Monsieur MARIE	...
1910	Monsieur GAVROIS	...

1920	Mademoiselle BIENVENU Adjointe	1870
1922	Monsieur DELFAURE	1865
1923	Monsieur POTEL	1860
1939	Monsieur BIENNASSEL Pierre	1860
	Monsieur DELFAURE Ernest	1860
	Monsieur MARIE Maurice	1870
	Monsieur GABET André	1860

#### QUELQUES NOMS D'INSTITUTRICES (Ecole des filles)

1820	(avant) Madame Veuve DESHAYES décédée en 1820	
1844	Mademoiselle TOURET avec 2 religieuses	
1849	Madame ACQUERIN	
1891	Mademoiselle CIAVALDINI	
1901	Mademoiselle POSTEL Marie	
	Mademoiselle DUVAL Louise	
	Mademoiselle DEBOUS Marine	
	Mademoiselle DUPRE Adèle	école Libre
	Mademoiselle IGNACE Marie	...
	Mademoiselle ROUSSEL Ismérié	...
	Mademoiselle SEBASTIEN Clémentine	...
	Mademoiselle MARIE Ernestine	...
	Mademoiselle LE DRESSEUR Marie	...
	Mademoiselle HUE Maria	...
1902	Mademoiselle POSTEL Marie	
1912	Madame CHALIGNE - école maternelle	
1912	Mademoiselle ESNAULT - école des filles - officier académie en 1933 - palmes offertes par la municipalité	
1913	Mademoiselle TRIOLET - école maternelle	
1920	Mademoiselle MERCIER - école des filles	
1927	Mademoiselle BOURGES - école des filles	
1931	Madame BIENNASSEL Simone - école des filles	
1937	Mademoiselle TORCAPEL - école des filles	
1939	Mademoiselle BRODIN Madeleine - école des filles	
	Mademoiselle DORMION Gaétane - école des filles	
	Madame BIENNASSEL Simone - école des filles	
	Madame VAODORNE Suzanne - école des filles	
	Madame ESNAULT Marie - école maternelle	
	Madame LECHEVALLIER Suzanne - école maternelle	
	Mademoiselle MERCIER Madeleine - institutrice château de Neuville	

Michel DELEU

# MONTGOMMERY - MONTGOMERY

## Pourquoi deux graphies pour ce nom porté par une même famille

\*\*\*\*\*

L'ancêtre historique des MONTGOMMERY serait, d'après les sources écrites certaines peu connues, **Roger 1<sup>er</sup> Le Grand**. Il est vicomte en Hiémois vers 1025-1035 et probablement le fondateur de cette lignée des **MONTGOMMERY**. D'origine scandinave : « EGO ROGERIUS EX NORTHMANNIS WORTHMANNUS magni autem Rogerii filius ». Dans la généalogie de Troarn il est également noté : « Rogerius vicecomes erat oximensis et filius magni **ROGERII de Monte Gommereio vice comitis** etiam oximensis ». Sa mort se place entre 1040 et 1050. Le vieux château historique de Saint-Germain-de-Montgommery et son nom sont tombés dans l'ignorance.

Dans plusieurs articles parus dans la revue du Pays d'Auge (1), le général Bonnet de la Tour doute de l'existence réelle du château de Montgommery à Saint-Germain. Il s'appuie sur divers textes trop tardifs et dont la valeur historique ne peut être affirmée ou infirmée. Pour ce qui nous concerne, nous retiendrons ce qu'a écrit Gérard Louise dans son ouvrage monumental (2) :

MONTGOMMERY : 14 Calvados - arr. Lisieux - Cant. Livarot - Cne de Saint-Germain-de-Montgommery - FORTIFICATION DE TERRE N°103.

Montgommery est le chef-lieu de l'honneur du principal vicomtal d'hiémois connu au XI<sup>ème</sup> siècle. Entre 1027 et 1035, le site est encore qualifié de *vicus*, mais il est déjà à l'origine de sérieux troubles dans la région : dans un acte en faveur de l'abbaye de Jumièges, Roger 1<sup>er</sup> de Montgommery signale qu'il a fait détruire le marché de Vimoutiers appartenant à Jumièges pour le transférer dans son propre domaine de Montgommery (*Mons Gomeni*). On peut penser que le site a été fortifié au début de la minorité du Duc Guillaume, si l'on suit Orderic Vital ; selon lui, vers 1035-1040 sans doute, Alan II, comte de Bretagne mourut empoisonné lors du siège de Montgommery (*dum mortem Gomerici obsiderat*). Comme Orderic Vital évoque la révolte des grands personnages du duché contre le jeune duc Guillaume, l'épisode se rapporte vraisemblablement à la rébellion de Roger 1<sup>er</sup> qui dut s'exiler à Paris auprès du roi de France.

Dans un autre article, le général Bonnet de le Tour écrit : « il probable qu'il y ait beaucoup d'autres barbares portant le nom de Roger (3). Celui-ci, établi sur sa hauteur, fut Robert Montgommery.

Ainsi, le nom des deux villages ne leur (sic) vient pas de leur fondateur, c'est au contraire le lieu qui a donné son nom à celui-ci et par la suite à sa famille. L'orthographe correcte serait MONTGOMERI. (C'est d'ailleurs ainsi que l'écrit le maréchal MONTGOMERY), mais nous conservons celle qui est devenue habituelle de MONTGOMMERY avec deux M. Il paraît que l'on prononçait MONTGOMÉRY - é accentué (sic) » (4).

Les chartes (5) du Cartulaire Normand nous apportent d'autres renseignements historiques :

- CHARTES DE LOUIS XI - Saint LOUIS - roi de France de 1226 à 1279  
Vers 1249 - Enquête sur la mouvance des fiefs de Philippe Buisson.  
.... JOHANNES DE MONTGOMERI...

Décembre 1269 - Copie moderne et défectueuse aux Archives Nationales ; copie de la charte de Henri II dans le cartulaire de Normandie :

.... Ex dono comitis Rogeri de montegomerio, qui abbatiam de Troarno fondavit, totum ipsum Troarnum, et totum allodium de Buris... et decimas de theolomeis suis de MONTE GOMMERIO... soit deux écritures différentes dans cette charte importante et longue de texte. Monsieur Léopold DELISLE, en 1830, donne l'équivalent moderne des noms : **TROARN - MONTGOMMERI.**

CHARTE DE PHILLIPE III - LE HARDI - roi de France de 1270 à 1285.

Juillet 1273 - charte du roi pour Saint-Etienne de Caen (L'église).

.... Philipus, Dei gracia... signum Rogeri comitis de MONTEGOMERICO...

24 décembre 1273 - charte du roi pour Troarn.

.... et comes Johannes de MONTEGUMERI...

26 juin 1280 - charte du roi pour Troarn.

...Quad quidam comes de MONTEGOMERii...

Au commencement de la quatrième charte de fondation de l'abbaye de Troarn, le fondateur lui-même s'appelle : **EGO ROGERIUS EX NORTHMANNIS NORTHMANNUS**, magni autem **ROGERII filius**. Ce Roger de MONTGOMMERY n'était pas comte normand comme le disaient les moines de Troarn en 1280, mais comte de Salop en Angleterre.

Août 1281 - charte du roi pour Saint-Etienne de Caen.

... ego Rogerius de MONTE GOMERICO...

Rappelons qu'en l'an 911 (Traité de Saint-Clair-sur-Epte, l'acte légendaire, fondateur du Duché de Normandie), le duc Rollon ne possède le diocèse de Sées dont les deux villages Saint-Germain et Sainte-Foy-de-Montgommery dépendaient.

Ce qui nous amène à conclure provisoirement que ce nom résonne dans l'histoire de France et d'Angleterre depuis plus de mille ans, et que les graphies actuelles, la française MONTGOMMERY et l'anglaise MONTGOMERY, ne peuvent trouver leur justification formelle d'après ces pièces. Il reste à explorer la vaste étendue historique de 1330 à nos jours. Les textes existent, Roger II de MONTGOMMERY participa à la conquête de l'Angleterre aux côtés de Guillaume. La branche écossaise reviendra en Pays d'Auge avec le célèbre maréchal Monty à qui nous devons notre liberté et qu'honora la commune de COLLEVILLE en prenant son nom.

En toute courtoisie, Monsieur DELEU, « inventeur de cette revue », m'a fourni un long texte de la revue cantonale du canton de Livarot daté de 1987. Cette étude a retenu mon attention. Dans ce texte de 24 pages concernant « MONTGOMMERY, 1000 ans d'histoire », environ 115 fois MONTGOMERY y est écrit sous cette forme y compris Saint-Germain et Sainte-Foy amputés des deux M???? J'ai relu ? Le document porte le timbre - Département du Calvados ! Sur ce même document Ordéric Vital, notre moine historien de l'abbaye d'ouche se retrouve ORDRERIE VITAC, Raoul de TOSNY fils de MALAHUCE, oncle du duc ROLLON, a pour prénom soit Roger soit Robert ?

Monsieur René LEPELLEY dans son dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie (P.U. de Caen 1993) nous confirme :

**Sainte-Foy-de-MOTGOMMERY : \*...de-mon-gomm-ri\* MONTGOMMERY.**

**Saint-Germain-de-Montgommery : \* ... dé-mon-gomm-ri\***

**fait référence aux anciens comtes de Montgommery. Ce mot signifie «le mont de gumarick». Ne pas confondre avec la référence de COLLEVILLE-MONTGOMERY, anciennement COLLEVILLE-SUR-ORNE.**

Marcel LECHOPIER

(1) - Le Pays d'Auge n°4 - 1962

(2) - Le Pays d'Auge n° 1 et 2 - 1991 : La seigneurie de Bellême - Xe - XIIe siècle Tome II.

(3) - ROBERT - Un prénom barbare ? et viking ? très sûrement non.

(4) - Or dans le même article page 11 il écrit...« est à lui que l'on rattache le maréchal MONTGOMMERY, duc d'El Alamein ».

(5) - charte - Au Moyen Age, c'est un titre de propriété, de vente, de privilège octroyé.

## EGLISE DE MESNIL-DURAND

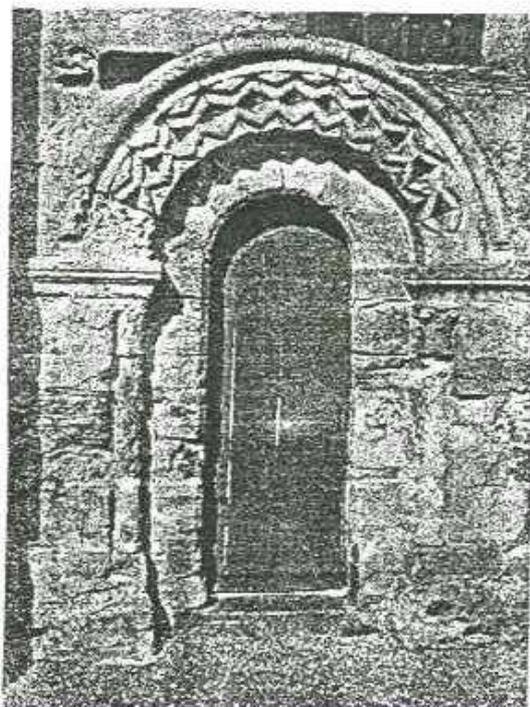
L'église de Mesnil-Durand orientée d'est en ouest, date de deux époques distinctes, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour la nef et l'époque romane pour le chœur.

### Extérieur

Le portail roman se présente bien avec son galbe à rampants, percé de deux lancettes et ses deux contreforts. La porte ogivale, sa voussure se compose de deux tores qui retombent sur un pilastre prismatique dont les chapiteaux et les bases accusent tout au plus le XIV<sup>e</sup> siècle.

Le mur nord est moderne, mais celui du sud, est flanqué de cinq contreforts, a bien conservé son caractère primitif du XIII<sup>e</sup> siècle, percé beaucoup plus tard de trois fenêtres originales avec meneau. Le chœur est éclairé de chaque côté par deux fenêtres cintrées.

On trouve au sud, une porte cintrée garnie de zigzags, plusieurs fois dessinés et considérés comme remarquable, alors qu'il est question dans certaine classe de savants de l'architecture saxonne. Cette porte comme le reste du chœur, est seulement du XII<sup>e</sup> siècle. Deux contreforts plats soutiennent chaque mur latéral. Le décor de bâtons brisés contrariés, de l'archivolte, est classique, chez nous au XII<sup>e</sup> siècle. Il faut seulement remarquer qu'il a été traité ici avec une remarquable perfection. Au-dessus et à droite de cette porte se trouve un cadran solaire.



porte sud

### Intérieur

Le chœur offre un luxe d'architecture peu commun, il est voûté en pierres avec nervures aux arceaux et aux arcs-doubleaux dont la retombée porte aux angles, sur une colonnette à chapiteau et au centre sur un faisceau de trois colonnes de diamètre inégal. L'arc triomphal appartient au même style.

En retraite de la nef, le chœur est symétriquement percé de deux fenêtres élargies à l'extérieur, ce qui a fait disparaître en partie un cordon torique qui se profile même sur les contreforts.

De chaque côté du tabernacle on voit deux statues en bois de saint-André et de saint Sébastien et dans le bas du chœur deux statuette en pierre très anciennes de saint Vigor et de vierge à l'Enfant du XIV<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle venant de l'ancienne église du Pontallery. Au-dessus du tabernacle, un ange entouré d'un soleil tient dans ses mains le cœur de Jésus en offrande.

Dans des reliquaires pendus sur le mur nord du chœur on trouve les reliques (ossements) de saint André apôtre et sur celui du mur sud les reliques (ossements) de saint Stéphane et saint Sébastien. Ces reliques ont été authentifiées par les Evêques.

Les différents mobiliers en bois sculptés seraient du XIX<sup>e</sup> siècle (tabernacle, autel, chandeliers etc...).

La nef n'a pas de voûte, mais un simple plafond en bois portant sur les entrails de la charpente, dont les profils accusent de XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, a été bâtie en damier de pierres noyées dans du mortier et de gros blocs de pierres.

Dans la nef, statues de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de sainte Jeanne d'Arc. Un lutrin représenté par un aigle en bois sculpté tenant dans ses pattes un serpent.

Dans le bas de l'église deux tableaux appendus venant sûrement de l'église du Pontallery, plus deux statues en bois.

Le clocher soutenu par six piliers en bois massif (trois de chaque côté) abrite trois cloches depuis 1874. La 1<sup>ère</sup> petite cloche a été nommée : Charlotte Henriette, par Charles Hamon-Descours, maire de Mesnil-Durand et Marie-Louise, Aurélie Naguet de saint Wulfran, née Jourdain du Verger. La 2<sup>ème</sup> cloche a été nommée : Marie Noémie, par Louis Marie de Graindorge, baron de Mesnil-Durand et Noémie Henriette, Caroline d'Osmoy, comtesse de Létourville. La 3<sup>ème</sup> cloche a été nommée : Léontine Eugénie, par Adrien Rodulfe Naguet de Saint Vulfran capitaine de frégate en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur du mérite et Eugénie Hyacinthe Hamon-Descours née Quesnel. Sur les trois cloches en plus figure cette inscription : J'ai été bénite le 10 mars 1874 par Jean dit Lapière, curé de Mesnil-Durand.

Les anciennes cloches ont été fondues, celle du Pontallery portait cette inscription : l'an 1741 j'ai été bénite par Messire Phillipe Martin curé de ce lieu et nommée : Angélique Nicolle, par Messire Jacques Nicolle, chevalier Seigneur honoraire de Livarot, Chiffreville, les Loges patron de ce lieu, Mestre de camp de dragons, chevalier de Saint Louis et per demoiselle Angélique Jourdain fille de Louis Jourdain, escuyer Seigneur du Verger, La Barillière Saint Martin, Castillon.

On peut voir sur le mur nord une plaque en souvenir des soldats morts à la guerre 14/18 plus un en Algérie avec la mention « la paroisse reconnaissante » ne faisant pas double emploi avec le monument aux morts extérieur érigé par la commune.

L'église est dédiée à Saint Vigor qui avant était le saint patron de l'église du Pontallery et que l'on fête le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>ème</sup> dimanche d'août.

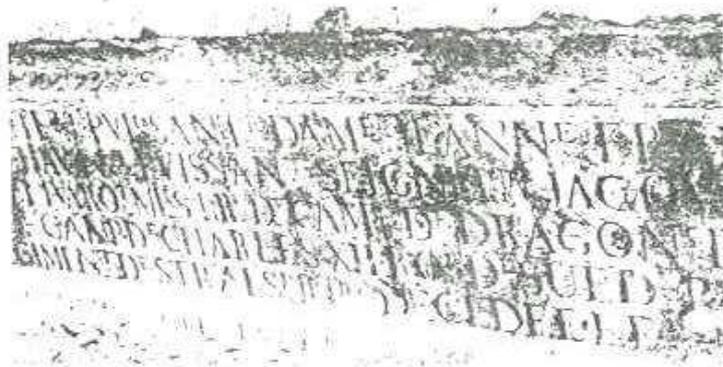
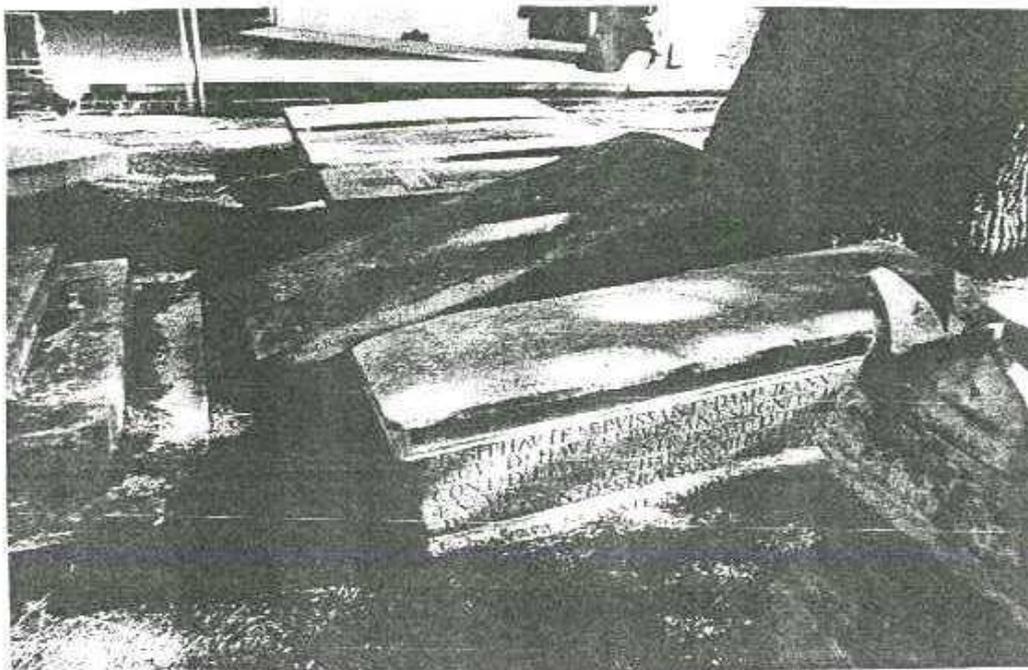
A l'extérieur au nord de l'église se trouve un cèdre du liban remarquable, plusieurs fois centenaire sous lequel on trouve deux pierres tombales venant sans doute de l'ancien cimetière du Pontallery, commune rattachée à Mesnil Durand par ordonnance royale le 19 juillet 1826.

L'une d'elle provient d'un ancêtre de la famille Jourdain du Verger, Jean-Baptiste, qui trépassa la même année que Guillaume le Conquérant (1087) après avoir fait partie de la cour des comptes de Rouen.

L'autre est celle de la veuve de Jacques Nicolle comte de Livarot et seigneur de Pontallery décédée le 24 octobre 1782. Son épitaphe : Ci-git haute et puissante Dame Jeanne Fraçoise d'Avy, veuve de Haut et puissant seigneur Jacques de Nicolle comte de Livarot, Mestre de camp de dragons précédemment aide de camp de Charles XII, roi de Suède, puis colonel du régiment de Stralsunt, décédée le 24 octobre 1782.

La paroisse de Mesnil-Durand était autrefois de l'élection d'Argentan, faisait partie de l'Archidiaconé d'Auge, du doyenné de Mesnil-Mauger. Le patronage était laïque et appartenait au Seigneur.

Madame et Monsieur Dominique OLIVIER



Pierres tombales à l'extérieur de l'ancien cimetière

## NOTES DIVERSES

### REVUE CONNAISSANCE DE L'EURE

Nous remercions le Société Libre de l'Eure (2 rue de Verdun, 27025 Evreux) d'avoir eu l'initiative d'annoncer la création de notre Société historique dans les colonnes de sa publication **Connaissance de l'Eure** d'octobre 2000.

Au sommaire de cette revue :

- CE SIECLE A CENT ANS
  - \* *Agriculture-Industrie textile à Louviers*
  - \* *Reconstruction du département*
  - \* *Vernon à la conquête de l'espace*
- \*\*\*\*\*
- \* *L'amiral de la Roncière-le-Noury*
- \* *L'évangéliste de la cathédrale d'Evreux*
- \* *Postérité toponymique de Dupont de l'Eure*
- \* *Matériaux de construction de Château-Gaillard*

§§§§§§§§

L'oratoire ci-contre, consacré à Notre-Dame de la santé, se trouve sur la commune de Saint-Germain-de-Montgommery. N'ayant pas trouvé aucunes sources d'explication à ce sujet nous aimerions savoir pourquoi fut-il installé où il se trouve et en quel honneur. Tous les renseignements à ce sujet seront les bienvenus, à l'avance merci.



§§§§§§§§

#### Bureau de la Société Historique du canton de Livarot :

Président : Michel Deleu      Vice-Président : Joël Coignard  
Secrétaire : Jean Duval      Trésorier : Jean-Claude Desblès  
Membres : Melle Claude Lechopier , Mrs Marcel Canet, Jean-Yves Meslé,  
Mr et Mme Dominique Olivier  
Téléphone : 02 31 63 58 69

#### BULLETIN D'ADHESION - ABONNEMENT

Nom.....  
Prénom.....  
Adresse.....  
.....  
Adhésion : 100 francs  
Abonnement : 30 francs (2 bulletins)- joindre 10 francs par bulletin pour frais de port  
Adresse : Société Historique du canton de Livarot- mairie - 14140 LIVAROT



